

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : Prénom :

Date de naissance :

SEXE : F ☐ G ☐

Adresse du responsable légal :
.....
.....

Téléphone Fixe : # Mobile : # Email :@.....

PARCOURS DE FORMATION

Année	Classe / Formation suivie	Etablissement fréquenté (établissement scolaire ou centre formation apprenti) Adresse \ Téléphone	LANGUE VIVANTE
			LV 1 : LV 2 :
			LV1 : LV2 :
			LV1 : LV2 :
			LV1 : LV2 :

PARCOURS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Date	Entreprise \ Adresse \ Téléphone \ Contact	Poste occupé
.....		
.....		
.....		
.....		

DIPLOMES OBTENUS

Date	Libellé exact du diplôme
.....	
.....	
.....	

A le Signature du représentant légal
ou de l'élève

CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION

(fournir éventuellement tout document complémentaire)

(fournir éventuellement tout document ou précisions complémentaires)

.....

.....

.....

Lettre de motivation

BREVET DES METIERS D'ART
Bijouterie - Joaillerie

PARTIE RESERVEE A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT
DE FORMATION SUPPORT DU CAP

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT SUPPORT
(établissement de formation initiale, centre d'apprentissage)

Nom et adresse

..... Téléphone :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Qualités requises	Niveau d'acquisition				Observations
	-	- -	+	+ +	
APTITUDES					
Sens de l'observation					
Goût du minutieux					
Sens esthétique et du volume					
Dextérité manuelle					
ATTITUDES					
Travaille de façon rigoureuse					
Occupe dans la durée un poste de travail assis					
A de la patience dans la réalisation de son travail					

SYNTHESE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Date :

Cachet et signature de l'établissement



Conditions d'admission

1^{ère} année
BMA Art du bijou et du joyau

Condition de diplôme

- Le candidat doit faire la preuve d'une formation professionnelle de niveau CAP ou équivalent acquise dans la spécialité Art et Techniques de la bijouterie joaillerie.

Dossier de candidature

- Le dossier de candidature comprend deux parties :
- une partie remplie par le candidat : cette partie est datée et signée par le candidat majeur ou par son représentant légal
- une partie remplie par l'équipe pédagogique de l'établissement dans lequel le candidat a préparé son CAP dans la spécialité requise : cette partie est tamponnée, datée et signée par le chef d'établissement support du CAP.
- Le candidat doit joindre au dossier les pièces ci dessous :
- Bulletins scolaires des deux années de formation en CAP
- Dossiers de pièces réalisés : **format imposé A4** ou transmission du dossier sur clef USB. La clef devra comporter le nom du candidat. Prévoir une enveloppe pré affranchie pour le renvoi de la clef USB.

Le dossier complet doit être envoyé avant le 13 mai 2024 *

au

LP Clément de Péville
17bis avenue de l'Europe
B89 - 81302 Graulhet

** Aucun dossier arrivé après cette date ne pourra être pris en compte.*

Modalité d'admission

- Admissibilité :

Une commission d'admission étudiera les dossiers qui seront classés de façon à connaître les élèves admis ou inscrits sur une liste supplémentaire

- Admission définitive :

L'admission définitive est prononcée par le chef d'établissement du LP Clément de Péville au vu de la réussite au CAP et des réponses des candidats admis et en cas de désistement, des candidats inscrits en liste supplémentaire.

Information du candidat

- La décision d'admission sera communiquée par la direction académique du Tarn mi-juin.
- Le LP Clément de Péville se chargera de transmettre les modalités d'inscriptions aux candidats admis.